

WS28 – Habitants

Session 1

Les questions adressées par les Européens aux Chinois

- Rôle de la collectivité : Intervient-t-elle dans l'organisation de la médiation entre les parties prenantes, dans l'organisation des expulsions ou « déménagements forcés ». Encourage-t-elle l'accession à la propriété ? Comment voyez vous l'équilibre des droits entre propriétaires et locataires ?
- Existe-t-il une relation entre les processus de remodelation/démolition à Pékin et les prochains jeux olympiques.
- Cela vous choque t-il si je dis que j'ai compris que la RAC est en train d'abandonner des solutions socialistes pour des solutions libérales ayant prouvé leur inefficacité en Europe et notamment en France ?

Session 2

La vision européenne

- Le logement est un droit sacré inaliénable et ne peut pas être réduit à un marchandise, accessible à ceux qui peuvent payer.
- Les habitants des villes ne sont pas seulement des usagers, mais avant tout des constructeurs de ville et de logements
- Les villes sont des creusets de diversité, et les citoyens dans leur diversité raciale, d'origine, de foi, de genre ou d'âges, en constituant la principale richesse. Leurs logements et leurs villes doivent préserver cette diversité et s'en enrichir.
- La production actuelle du logement est doublement inadaptée : d'une part, il existe des millions de logements vacants (deux millions en France en 2005, trois millions en Espagne) et d'autre part il existe des millions de mal-logés et de sans abris. Cette contradiction montre clairement que les liens entre le marché et l'état ne permettent pas d'assurer un logement pour tous.
- La privatisation et le bradage des parcs locatifs publics entraîne des effets désastreux pour les occupants et pour leur qualité de vie. Peu de solutions adaptées ont été trouvées. Ce désastre se rencontre tout autant dans des pays comme la Russie, en transition accélérée vers le capitalisme comme dans les autres pays européens qui se réclamaient du « welfare state ».
- La participation des habitants est un passage obligé pour accéder à la citoyenneté, au droit au logement et au droit à la ville.
- La production participative de logements ne se matérialise pas seulement des mètres carrés plus ou moins habitables, mais aussi et avant tout est un processus de construction de solidarité active, de convivialité. Ces logements existent par rapport à leur degré d'urbanité (par exemple, coopérative à Rome en centre ville). Même si ses logements ne sont pas aux normes, il permettent un accès à la ville et à la citoyenneté.

Session 3

Les convergences entre sociétés chinoise et européenne

- Les évictions forcées, les déplacements de population au nom de la modernisation urbaine montrent la prééminence du profit et de la logique de marché et sont l'indicateur le plus clair, le plus sensible, le plus grave de la contradiction entre le marché et les intérêts des habitants, en particulier des plus pauvres.
- La jouissance d'un logement décent et sûr (notion plus large que la seule propriété d'un logement) est un droit humain fondamental. Ce droit qui peut se matérialiser par l'accession à la propriété ou à la location permet d'ancrer le droit de vivre dans une ville. Accéder au logement est un pas essentiel, mais non suffisant dans la mise en place d'un esprit urbain, qui refléterait pleinement le droit de vivre en ville.
- Les solutions du marché ne sont pas adaptées à toutes les tranches de population. Cette absence exacerbe le rôle actif des pouvoirs publics renforce également celui des habitants.

Les divergences entre société chinoise et européenne

- Ce n'est que récemment que l'on a commencé à aborder le concept de droits sociaux dans la presse et la société. Il s'agit d'une question nouvelle, exigeant qu'on l'étudie d'avantage, et ce même dans le cercle universitaire. Le gouvernement chinois n'a pas encore reconnu officiellement un droit au logement. Les services sociaux (qui font partie de l'objectif des droits sociaux) sont surtout dispensés par l'Etat à travers les unités de travail. En Europe en revanche, les « droits sociaux » et le « droit au logement » sont largement reconnus et sont même mentionnés dans les Constitutions de certains pays. Pour les Européens, il va de soi que les droits sociaux sont innés et inaliénables.
- Le concept de « droit au logement » commence à éveiller l'intérêt du public chinois depuis quelques années car (a) le logement s'est privatisé ce qui signifie que les notions de propriété immobilière et de richesse immobilière sont nées. Les individus commencent à s'inquiéter des choses à partir du moment où ils en sont les propriétaires, et (b) Les groupes sociaux les plus vulnérables (ménages urbains aux faibles revenus ou travailleurs ruraux-urbains) souffrent de mauvaises conditions de logement car ils n'ont pas eu les moyens de devenir propriétaires.

- En Chine, la question est plutôt de savoir (a) si les individus jouissent d'un droit au logement, et (b) comment fournir des logements abordables selon les tranches de population? En Europe, on se préoccupe d'avantage de (a) comment régler les problèmes de logements des migrants dans le contexte d'ouverture des frontières de l'UE ; en effet les droits sociaux étaient auparavant liés à la nationalité alors qu'il n'en va plus de même depuis la construction de l'UE ; et (b) comment se battre pour la protection du droit au logement mentionné dans les lois, tout en laissant les gouvernement traiter des problèmes qui relève plus directement des gouvernements.
- Le concept de logement en Chine se réduit essentiellement à l' « achat de logement » exclusion faite de la location. On considère surtout le logement dans une dimension économique. En d'autres termes, comment fournir des logements abordables. En Europe, ce même concept a des dimensions économiques mais aussi sociales.

Session 4

Agir ensemble autour des défis communs

- Volonté claire des Européens et des Chinois de continuer le dialogue, de le renforcer, de l'élargir. Plusieurs outils devront être conçus et mis en place. L'un d'eux est le lancement d'une page internet bilingue.
- L'UN AGFE - Groupe de Conseil sur les Déplacements Forcés de Population – des Nations Unies est un canal unique pour maintenir un dialogue actif sur les évictions forcées et permettre de les combattre.
- L'Alliance Internationale des Habitants, qui regroupe de nombreux mouvements sociaux, organisations locales, communautés et habitants dans le monde, est un réseau extrêmement utile pour faciliter l'échange entre les habitants qui développent des actions concrètes pour l'affirmation de leur droit au logement, et pour accéder à un logement décent.
- Les participants s'engagent à se retrouver à l'occasion du Forum Urbain Mondial de Nanjing, afin de continuer le dialogue et de l'élargir. Un atelier de planification qui aurait lieu dans un quartier sujet à des expulsions, quelques semaines avant le Forum Mondial en Chine, pourrait être une bonne façon d'enraciner le dialogue dans l'action et de permettre une meilleure compréhension des réalités chinoises.
- Plusieurs chantiers thématiques ont été identifiés et donnent des points de départ au dialogue. Parmi les plus importants : méthodes d'autodétermination des habitants ; liens entre droit au logement et dispositions légales ; équilibre entre marché, Etat, et habitants ; Droits au logement et à l'accès urbain : quelles relations et comment devraient-elles être? La solidarité est également internationale.